

L'environnement de la formation professionnelle et les obligations d'un prestataire de formation

Public

Chargés de formation, responsable pédagogique, assistants, gestionnaires et coordinateurs administratifs

Effectif

6 à 12 participants

Pré requis

Avoir une expérience dans le secteur de la formation

Durée

2 jours - 14 heures

Intervenant

Formateur-Consultant spécialiste en ingénierie de formation et de la conduite de projets de formation

Référente/Contact

Marie-Line DE CARLI
Conseillère en Formation Professionnelle
05 40 54 70 91

Compétences visées

- » Respecter la réglementation et les critères QUALIOPi dans la gestion administrative d'un prestataire de formation.
- » Analyser une demande de formation dans l'objectif de construire une action de formation adaptée.

Objectifs pédagogiques

- Décrypter le système de la formation professionnelle
- Décrire les principaux dispositifs de la formation professionnelle
- Distinguer les principaux éléments de l'analyse d'une demande de formation
- Conduire un entretien d'analyse de demande
- Identifier les obligations à respecter vis-à-vis du client, des stagiaires et du formateur.
- Mesurer les impacts de la réglementation QUALIOPi et les obligations vis-à-vis du financeur

Contenu

Les bases réglementaires de la formation professionnelle et l'analyse d'une demande de formation

- Les enjeux et objectifs du système de formation issus de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.
- La gouvernance de la formation : France compétences, opérateurs de compétences (OPCO), prescripteurs de formation, Transition Pro, ...
- Les réseaux et acteurs du domaine de la formation
- Les outils et plateformes pour la veille et l'information
- Le schéma de répartition globale du financement de la formation
- Le plan de développement des compétences.

- Les droits individuels à la formation (CPF, PTP, dispositifs démissionnaires)
- Les différences entre attentes, demandes et besoins de formation.
- La distinction entre finalités, buts et objectifs d'un projet de formation.
- Les informations nécessaires à la production d'une réponse.
- Les postures à adopter lors d'un entretien d'analyse de demande.
- Le guide de questionnement.

Les points clés de la réglementation concernant l'administration d'un projet de formation

- Les règles en matière de publicité concernant l'offre de formation.
- Le rôle des CGV et du bulletin d'inscription.
- Les clauses et modalités contractuelles : bon de commande, devis approuvé, convention, contrat, avenants, CGU de la Caisse des dépôts...
- Les obligations d'information des stagiaires.
- Les informations pouvant être demandées aux stagiaires.
- La protection des données personnelles des stagiaires (RGPD).
- Le règlement intérieur.
- Les différents statuts.
- Les impacts sur le Bilan Pédagogique et Financier.
- Les impacts au regard de la démarche qualité et les obligations QUALIOPI.
- Les modalités de paiement par dispositif et pièces justificatives exigées.
- Les obligations en matière de suivi et de reporting.
- La notion de contrôle de service fait (contrôle par les financeurs et variété des preuves associées).
- Les délais de conservation des justificatifs de réalisation.

Modalités pédagogiques

La méthode utilisée est active et participative. Elle alterne des échanges entre les participants, des apports méthodologiques, des exercices d'application et des activités de groupe.

Modalités d'évaluation

- » Positionnement préalable par un questionnaire.
- » Evaluation formative tout au long de la formation.
- » Evaluation de satisfaction en fin de formation.
- » Evaluation différée des effets de la formation, entre 3 à 6 mois, par questionnaire.

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire, par le CAFOC.

Le GIP FCIP D'Aquitaine dont le CAFOC dépend, a obtenu le 15/12/2024, le renouvellement du label EDUFORM et la certification Qualiopi délivrés au titre des catégories d'actions suivantes :

formation continue et validation des acquis de l'expérience

GIP FCIP d'Aquitaine – Département CAFOC Formation
CS81499 – 33060 BORDEAUX Cedex

N° déclaration d'activités : 72.33.P.02.06.33 – SIRET : 183 300 417 000 15 – Le GIP FCIP d'Aquitaine est non assujetti à la TVA